



RAPPORT d'ORIENTATION

2022 : Année du Cinquenaire

L'année 2021, troublée par la Covid, ne nous a pas permis de mener à terme l'intégralité de nos objectifs ; c'est pourquoi certains seront repris :

- Travailler à convaincre les Communes et les Communautés de communes de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) à inscrire la protection du patrimoine dans les PLU et PLUi, en reprenant l'expérience acquise de 2019 à 2021 lors des travaux réalisés avec la Communauté de communes du Kochersberg. Des interventions de cette nature sont déjà lancées dans le Sundgau et avec la Communauté d'agglomération de Haguenau.
- Poursuivre notre récent **partenariat** avec la Collectivité européenne d'Alsace pour :
 - Obtenir un engagement fort et concret en faveur de la protection du patrimoine en tirant les leçons des échecs passés.
 - Travailler à la mise en place de financements pour la restauration du bâti patrimonial, sur l'aspect environnemental, paysager et architectural dans les mêmes conditions sur toute l'Alsace, dans la mesure où ces travaux valorisent les matériaux biosourcés.
- Inciter les Maitres d'Ouvrage publics et privés à utiliser les matériaux biosourcés dans les travaux d'isolation du bâti ancien.
- Poursuivre le travail de médiation entre propriétaires, communes, architectes, ABF etc... afin de trouver des solutions alternatives aux démolitions (comme à Mommenheim, Brumath, ou Hochfelden en 2021).
- Renforcer notre présence dans le Haut-Rhin.
- Reprendre dès que possible les Stammtisch et les stages.
- Mener à bien la rédaction du « livre du Cinquenaire » débutée fin 2021 et assurer sa diffusion sous différentes formes, en lien avec la CeA.

Toutes ces actions sont essentielles, et seront poursuivies avec l'ensemble de nos partenaires. Nous en ferons un premier bilan lors de notre prochaine Assemblée Générale.

Bernard DUHEM
Président de l'ASMA

Denis ELBEL
Vice-Président de l'ASMA